

n'a pu répondre hier. Comme l'enquête de la Purchasing Management Association of Canada a révélé que 60 p. 100 de toutes les entreprises comptent augmenter leurs prix en 1970, le ministre peut-il dire si le gouvernement entend prendre des mesures supplémentaires pour contrebalancer une hausse pareille, au lieu simplement de confier tout le problème à la Commission des prix et des revenus?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le gouvernement ne cesse d'examiner la question de l'inflation au Canada et les mesures que nous déciderons de prendre seront annoncées à la Chambre de la manière appropriée.

L'hon. M. Stanfield: A la suite de cette réponse très générale, monsieur l'Orateur, le gouvernement a-t-il toujours l'intention de refuser à un comité parlementaire d'examiner certaines augmentations de prix récentes qui donnent le ton, et autres questions qui se rattachent à l'inflation? Je pose cette question puisque le gouvernement semble incapable de proposer des mesures utiles.

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, si on m'autorise à répondre à la place du ministre des Finances je dirai que j'ai déjà dit nettement que nous avons l'intention de demander à la Chambre de créer un comité parlementaire de la stabilité des prix, mais lorsque l'opposition consacre six ou sept jours à débattre le financement du CN, il devient difficile de saisir la Chambre d'une pareille motion.

L'hon. M. Stanfield: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Quand le ministre se propose-t-il de prendre l'initiative en créant pareil comité?

L'hon. M. Basford: Monsieur l'Orateur, je suis prêt à le créer immédiatement. Reste à savoir à quel moment la Chambre, elle, est prête à l'instituer.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations. Au cours de remarques faites à Vancouver hier, le ministre a signalé que le gouvernement mettait au point de nouvelles mesures pour enrayer l'inflation au cas où les restrictions volontaires ne donneraient pas les résultats voulus. Est-il maintenant en mesure de dire à la Chambre en quoi consistent ces mesures? Si oui, seront-elles également sur des diapositives en couleur?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles.

[L'hon. M. Stanfield.]

LA HAUSSE DU CUIVRE

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances, au sujet des rumeurs voulant que les producteurs de cuivre du Canada, qui ont déjà décrété trois hausses depuis un an, examinent actuellement la possibilité d'une quatrième. Le gouvernement se propose-t-il, comme mesure de prudence, d'amorcer des entretiens avec ces producteurs pour prévenir, si possible, une quatrième hausse du cuivre en un an?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'aimerais tenir la question pour préavis et me renseigner.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations. Le ministre ou la Commission des prix et des revenus ont-ils déjà eu ou prévoient-ils avoir des entretiens avec les producteurs de cuivre, quant à la possibilité d'une quatrième hausse du cuivre?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, je crois que le ministre des Finances devrait répondre à cette question.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Ma question au ministre concernait son ministère, plus précisément la Commission des prix et des revenus, qui est censée relever de sa compétence. Je lui ai demandé si la Commission avait eu ou prévoyait avoir des entretiens avec les producteurs de cuivre du pays. Cela ne relève pas du ministre des Finances.

L'hon. M. Basford: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà expliqué à la Chambre, je ne reçois pas chaque jour un rapport de la Commission des prix et des revenus. Elle a amorcé, dans tout le pays, des discussions avec divers groupes dont le rôle est de prendre les décisions en matière de prix et salaires tant à l'égard de particuliers qu'à l'égard de groupes. Le but de ces discussions est de s'entendre sur un ensemble de restrictions volontaires. J'ignore, toutefois, si la Commission a rencontré le porte-parole de l'industrie du cuivre ou si elle compte le faire.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): A titre de question supplémentaire, je demande au ministre s'il compte prier la Commission